

L'INFO-RESEAU

L'actu du Réseau Centres de Soins Faune Sauvage

Le week-end du 18 mars avait lieu l'assemblée générale du Réseau



© Manon Tissidre/ Réseau centres de soins faune sauvage

SOMMAIRE

1- POUR LES CURIEUX

Le P'tit mot.....p. 1

EVENEMENT :

Assemblée générale du Réseau des centres de soins faune sauvage.....p. 2

ACTUALITES :

Les centres en action..... p.4
Sensibilisation..... p.4
Veille sanitaire et scientifique..... p.5

2- POUR LES MEMBRES

Les rendez-vousp. 6
CV du mois et boîte à outils.....p. 6
Nouveautés de l'Espace membres.....p. 6

LE P'TIT MOT

Le mois de mars aura été marqué par **notre assemblée générale** sur laquelle nous reviendrons brièvement dans la page qui suit.

L'occasion de faire le **bilan de l'année 2022**, que vous retrouverez **ICI** et le point sur les projets en cours.

Les centres de soins sont la raison d'être du Réseau qui s'efforce de prendre en considération leurs besoins et leurs attentes. Cela occupe en grande partie les deux salariées, ainsi que les volontaires des différents groupes de travail qui s'investissent bénévolement malgré un emploi du temps déjà bien chargé. L'occasion de remercier également nos partenaires et nos financeurs, sans qui nous n'aurions pas les mêmes perspectives.

Bonne lecture, le Réseau

EVENEMENT

Assemblée générale du Réseau des centres de soins faune sauvage

Le week-end du 18 et 19 mars s'est tenue notre assemblée générale.

Nous tenions à remercier toutes les personnes présentes en présentiel ou en visio, ainsi que toutes celles qui s'investissent dans les groupes de travail et qui nous permettent d'avancer sur les différents projets en cours. C'est un beau travail collectif. **Un grand MERCI à tous !**

Nous avons pu être à l'écoute des idées et des besoins des centres et de leurs équipes et passer un moment convivial avec nos membres.



L'occasion également de visiter le centre de soins, et d'échanger sur l'organisation et le fonctionnement de la structure, les aménagements et les équipements visant à améliorer toujours plus les conditions de détention des pensionnaires et à faciliter le travail des équipes salariées et bénévoles.

L'assemblée générale en elle-même a permis de présenter notre bilan d'activité, de faire le point sur la situation financière de l'association, de valider les projets et le budget prévisionnel pour l'année à venir et d'élire les membres du conseil d'administration.



L'année dernière, nous étions accueillis par le centre de sauvegarde de la faune sauvage lorraine. Cette année, c'est sur le territoire aquitain que nous nous sommes réunis.

Le centre ALEB à Lanton, nous a logé et régala tout le week-end dans un cadre exceptionnel, merci à eux !



Deux ateliers en lien avec nos projets ont été animés : le premier portant sur la problématique d'approvisionnement en alimentation carnée et la mise en place d'un partenariat, le second sur le projet d'évolution d'une base de données qui pourraient être commune aux centres, afin notamment, de proposer une veille sanitaire permettant de réagir rapidement en cas d'épizooties.

Merci également à la LPO Aquitaine de nous avoir permis de partager un moment festif avec eux : le centre de soins de la LPO Aquitaine fêtait ce week-end là ses 20 ans d'existence !

Nous avons pu visiter l'UMS (Unité Mobile de soins) de la LPO, déployée sur site pour l'occasion.

Nous avons également profité de notre assemblée générale pour tenir notre webinaire sur l'Influenza aviaire, animé par deux membres de notre comité scientifique : Guillaume Le Loc'h (Ecole Nationale vétérinaire de Toulouse) et Philippe Gourlay (Ecole vétérinaire Nationale de Nantes). Merci à eux pour ce webinaire très intéressant et pour leur investissement précieux au sein du Réseau !

Enfin, le week-end s'est achevé avec la visite de l'ENS du domaine de Certes et Graveyron.

Nous remercions chaleureusement Joackim Dufour d'avoir été notre guide lors de cette visite express mais passionnante.



La diversité fait la richesse, alors dans l'attente de nous réunir à nouveau l'année prochaine, encore merci à tous ceux qui font vivre le Réseau et l'enrichissent de leur expérience et leur expertise, petites ou grosses associations, chacune en fonction de ses moyens.

Photos 1 à 6 : Manon Tissidre/Réseau centres de soins faune sauvage. Dernière photo : Conservatoire du littoral.

Bravo et merci à tous !

SUIVIS du Lièvre d'Europe



© CVFSE-ONIRIS

En partenariat avec l'OFB de Ile-et-Vilaine, les vétérinaires et chargées de soins et de réhabilitation du CVFSE-ONIRIS ont participé à une capture de lièvres d'Europe. De nombreux bénévoles issus des lycées agricoles alentours, du Club Céfaunes de l'école vétérinaire Oniris ainsi que de la Fédération départementale des Chasseurs ont également été sollicités pour participer à cette activité de terrain, en rabattant les animaux levés vers les filets de capture.

L'objectif des deux journées de terrain était de capturer au moins 15 hases afin de leur poser un collier GPS et de relever certaines données biologiques comme le poids, l'état de gestation, etc.

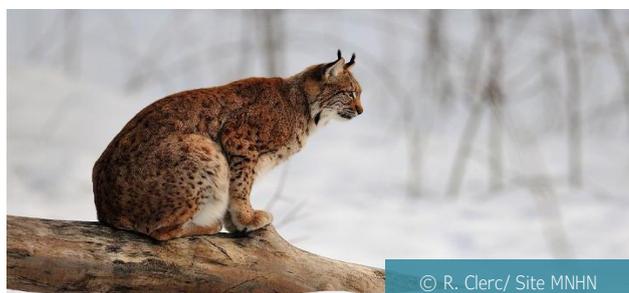
Habituellement, les manipulations sur lièvres sont effectuées sans anesthésie, à l'aide d'un sac de contention permettant de minimiser le stress de l'animal. Cette année, l'équipe du CVFSE a été mobilisée afin d'essayer un nouveau mode de prise en charge visant à minimiser encore plus le stress des manipulations : les hases capturées étant pour la plupart anesthésiées afin de procéder à un examen clinique plus approfondi comprenant une échographie, avant la pose du collier GPS.

Sur le long terme, l'OFB espère pouvoir identifier les lieux de mise bas des hases grâce à leur collier GPS afin d'y installer des capteurs thermiques, la finalité de l'étude étant d'identifier les principales causes de mortalité de l'espèce.

REPORTAGE de BRUT

Très beau [reportage](#), que nous vous invitons à visionner, sur le travail du centre ATHENAS dont l'efficacité est attestée par les suivis GPS des individus relâchés. Preuve que la participation des centres à la conservation d'espèces à fort enjeu (et pas que...) est précieuse. Bravo à toute l'équipe pour leur acharnement et leur approche très engagée de la protection de cette espèce emblématique.

Par ailleurs, vous trouverez [ICI](#), la dernière lettre d'actualités sur le Lynx boréal publiée par la SFPEM.



© R. Clerc/ Site MNHN

NOUVEL OUTIL



© EnvA

Les services d'ophtalmologie et nouveaux animaux de compagnie (NAC) de l'hôpital des animaux de compagnie et l'hôpital de la faune sauvage de l'EnvA ont étudié une nouvelle technologie faisant l'objet d'un [article scientifique](#).

Elle consiste en un système d'imagerie rétinienne basé sur une application smartphone permettant l'examen ophtalmologique des oiseaux.

BRACONNAGE

Cas de braconnage...

cette fois [dans le Lot](#) et sur un Milan royal, espèce protégée et menacée bénéficiant d'un PNA, qui décèdera rapidement de ses blessures. La LPO locale ainsi que l'association LA BELETTE ont porté plainte.

... et deux nouvelles victimes de pièges à mâchoires !

- Le centre de soins du CHENE a reçu au début du mois, un Renard roux victime d'un piège non règlementé interdit depuis 1995. Il y perdra deux phalanges mais devrait se remettre grâce aux bons soins de l'équipe soignante ;
- Une jeune louve (*Canis lupus*) a également été retrouvée morte le 7 mars près de Barjac (Gard), piégée, cette fois-ci, dans le collet d'un piégeur agréé. Ce qui pose à nouveau la question de la pertinence de ces pièges non sélectifs, le loup étant (sur papier plus que dans les faits) une espèce protégée.

L'autopsie a révélé que l'animal était en mauvaise condition physique (cal osseux, poil cassant, pas de graisse sous-cutanée, parasitose). Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de la mort.

Pour information, le Réseau centres de soins faune sauvage a reçu son tout premier appel pour un loup en détresse en début d'année.

Si peu de structures sont en capacité de prendre en charge cette espèce, deux centres de soins ont néanmoins été identifiés, dont un centre membre du Réseau.



© DR/DR

Le contexte social autour de la présence du grand prédateur étant tendu, nous ne nommerons pas ces centres. **Merci de bien vouloir vous adresser directement au Réseau, si vous avez observé un Loup en détresse.**

ENQUÊTE

Le centre de soins de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, en collaboration avec le Réseau, lance une enquête afin de ...

- caractériser le niveau de sollicitation des établissements de soins vétérinaires pour la prise en charge et les soins à la faune sauvage non captive ;
- d'identifier les freins et les leviers au développement de cette activité.

Cette enquête s'adresse donc aux vétérinaires, n'hésitez pas à la leur partager.



© LPO Alsace

BILANS 2022

- [Bilan du centre de soins LPO Aquitaine Et le bilan global des 7 centres de soins LPO](#)
- [Bilan du centre de soins Le Tichodrome](#)



© centre de soins LPO Aquitaine



Le centre de soins
APUS APUCES
avec Adeline SOLER,
c'est par ici.

LUMIERE SUR...

L'Hôpital faune sauvage
avec Tom Berger sur le plateau TV de
France 3 Val-de-Loire, c'est [par là](#).



Soins • Réhabilitation • Formation • Recherche • Innovation
CENTRE France - par CSF ans.

MANGEOIRES, parfois plus de mal que de bien...

Comme chaque année, des oiseaux des jardins retrouvés souffrants près des mangeoires sont confiés aux centres de soins.

La proximité des oiseaux sur les points de nourrissage facilite les échanges de pathogènes. Le risque est augmenté si les mesures d'hygiène préconisées ne sont pas respectées, ce qui est malheureusement souvent le cas. Cela aura coûté la vie de ce pinson des arbres, atteint de la gale des pattes et accueilli par le centre de soins de la LPO Aquitaine. Avec le printemps qui arrive, il est temps de renoncer à nourrir et de laisser faire la Nature. Les centres de soins peuvent s'appuyer sur le [dossier de notre lettre d'infos du mois de novembre 2022](#) pour sensibiliser les personnes sur cette pratique.



© centre de soins LPO Aquitaine

VIDEO « COLOCATAIRES SAUVAGES » Un outil pour faire changer le regard porté sur les ESOD



Retrouvez la [revue trimestrielle n° 115 de la LFDA](#)

avec, notamment :

- en pages 9 à 11, un dossier sur le cadre juridique concernant les « prises accessoires » de cétacés dans la pêche commerciale ;
- en pages 23 et 24 la délicate question de la réintroduction des animaux sauvages captifs dans le milieu naturel : les questions soulevées sont intéressantes et peuvent être, dans certains cas, extrapolées aux centres de soins ([de la matière pour le groupe de travail « Guide des bonnes pratiques » !](#)) ;
- en pages 26 à 28, un article sur le Loup.

Ainsi que la [revue n° 116](#), tout juste sortie :

- en page 3, la proposition de loi « visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée » adoptée le 25 janvier dernier par l'Assemblée nationale (loi n° 2023-54 du 2 février 2023) est une bonne nouvelle pour la libre circulation de la faune sauvage ;
- en page 4 et 5, un dossier sur la personnalité juridique comme outil pour faire avancer le droit des animaux sauvages non captifs.

Le point IAHP : RESUME DE LA PLATEFORME ESA

Un nouveau pays européen est concerné par des cas de grippe aviaire : la Lituanie qui déclare son premier foyer de la saison sur des oiseaux captifs.

Les pays présentant les incidences mensuelles les plus élevées en avifaune sauvage sont : l'Allemagne (80 cas dont 12 accipitridés et 1 strigidé d'espèces non précisées), les Pays-Bas (64 cas dont 2 Huitriers pie, 1 Poule d'eau et 4 Faucons pèlerins), la Suisse (61 cas dont un nombre non précisé parmi ces espèces : Cygne tuberculé, Grèbe huppé, Buse variable, Cigogne blanche) et l'Italie (60 cas).

La France, elle, enregistre 34 nouvelles déclarations sur les 4 dernières semaines concernant en majorité des mouettes rieuses (24) et réparties sur tout le territoire, notamment dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Hauts-de-France et Pays de la Loire. Une extension vers le sud est observée, avec les premières détections de mouettes rieuses en Occitanie (près de Toulouse et de Béziers), ainsi qu'en Nouvelle Aquitaine dans le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

Des cas ont également été détectés sur un Faucon pèlerin, le 21/03/2023 en Meurthe-et-Moselle et sur un Canard carolin, le 20/03/2023 en Isère.

Le niveau d'incidence chez les espèces de laridés dépasse maintenant celui observé chez les anatidés avec un pic de détection fin février.

Les mouvements de mouettes rieuses (et potentiellement d'autres laridés) vers les sites de reproduction ont été observés dès la mi-février. Le pic des déplacements est habituellement observé mi-mars et peut durer jusque fin avril. En France, des arrivées d'oiseaux partis hiverner plus au Sud (péninsule ibérique et Afrique du Nord) sont attendues sur les sites de reproduction. Dans le même temps, ceux ayant passé l'hiver en France vont retourner vers leurs aires de reproduction en Europe du Nord et de l'Est. Dans les quinze prochains jours, les mouvements de mouettes (et autres laridés) pourraient participer à une diffusion du virus, dans les pays au nord et à l'est de la France.

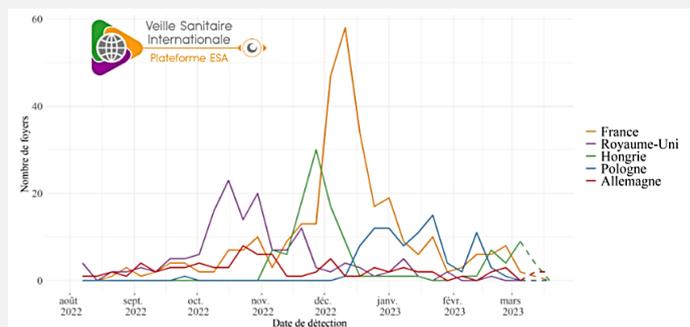


Figure 7. Incidence hebdomadaire des déclarations de foyers de volailles dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2022) (source : Commission européenne ADIS le 27/03/2023, WAHIS-OMSA le 24/03/2023). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

Chez les mammifères :

- Des cas ont été détectés sur des dauphins trouvés morts en février 2023 ainsi que sur un Marsouin commun, en Angleterre et au Pays de Galle (source : [Promed, le 15/03/2023](#)).

et aussi...

[LE DERNIER RAPPORT DE LA WOAHP](#), à consulter [ICI](#)

AU DANEMARK, les hérissons vivent en moyenne... 2 ans !

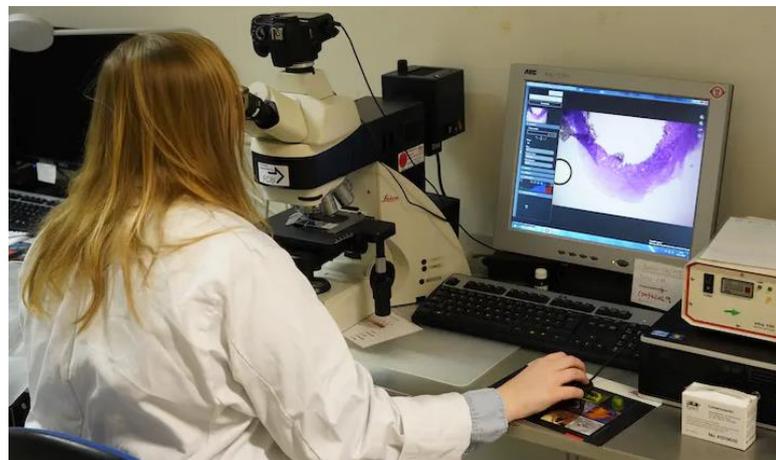
Lorsque les hérissons hibernent, leur métabolisme du calcium ralentit et marque une ligne de croissance visible dans l'os de la mâchoire permettant de déterminer leur âge.

Une [étude danoise](#) a collecté 388 cadavres de hérissons afin de mieux comprendre les causes de mortalité de ces animaux.

Sur l'échantillon analysé, le hérisson le plus vieux avait 16 ans et est mort des suites d'une prédation par un chien domestique.

Cependant, la moyenne d'âge lors du décès des animaux était de deux ans et les mâles avaient tendance à vivre plus longtemps que les femelles (2,1 ans contre 1,6 en moyenne).

Plus de la moitié des hérissons (216) ont été tués en traversant les routes. Ces décès concernent à 70 % des mâles et ont atteint un pic en juillet, au moment où le domaine vital des mâles à la recherche de femelles s'élargit. Parmi les animaux non tués par la circulation routière, 22,2 % (86) sont morts dans des centres de soins de la faune sauvage après avoir été trouvés malades ou blessés et 21,6 % (84) sont morts de causes naturelles dans la nature.



Sophie Lund Rasmussen étudie une mâchoire de hérisson © Thomas Degner

Ces recherches ont également révélé que la population de hérissons danoise avait un degré élevé de consanguinité. Une faible diversité génétique peut réduire la valeur adaptative d'un animal et conduire au développement de maladies héréditaires, potentiellement mortelles.

Cette consanguinité augmente à mesure que l'habitat se fragmente (routes, bâtiments, clôtures...) et que le déclin de la population restreint la source de partenaires potentiels.

Enfin, les résultats de l'étude suggèrent que la capacité des hérissons à éviter les dangers tels que les voitures et les prédateurs s'améliore s'ils parviennent à survivre au moins deux ans.

C'est l'objectif visé par de nombreuses campagnes proposant aux citoyens :

- d'éliminer les barrières entre leurs jardins pour créer des corridors permettant aux hérissons de se déplacer librement dans leur recherche de nourriture, de sites de nidification et de partenaires ;
- de rendre leur jardin accueillant en laissant des tas de bois et de feuilles, et en réservant des endroits tranquilles propices à la nidification et à l'élevage des petits ;
- en les sécurisant, se gardant d'y laisser traîner des filets ou des objets pouvant constituer des pièges, en bouchant les trous profonds ou en équipant les piscines et autres points d'eau de rampes pour la faune ;
- en laissant vivre insectes, limaces, vers de terre et escargots dont les hérissons raffolent.